

L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF DES TRIBUS KANAK D'APRÈS L'INVENTAIRE TRIBAL DE 1989

Louis ARRÉGHINI*
Philippe WANIEZ**

RÉSUMÉ L'analyse des données de l'Inventaire Tribal de 1989, relatives aux équipements collectifs, révèle l'existence de grandes différences entre les tribus. Les cartes qui en sont issues présentent des formes d'organisation spatiale que toute évaluation du territoire néo-calédonien devrait prendre en compte.

ABSTRACT The 1989 Tribe Inventory provides data on collective equipments whose analysis brings out great differences between tribes. The corresponding maps show forms of space organisation which should systematically be taken into account in all evaluations of New Caledonia's territory.

RESUMEN El análisis de los datos del Inventario Tribal de 1989, por lo que toca a los equipamientos colectivos, revela la existencia de grandes diferencias entre las tribus. Los mapas resultantes presentan formas de organización espacial que cualquier evaluación del territorio neo-calédonio debería tener en cuenta.

• CLASSIFICATION • ÉQUIPEMENT COLLECTIF • INVENTAIRE TRIBAL • KANAK

• CLASSIFICATION • COLLECTIVE EQUIPMENT • KANAK • TRIBE INVENTORY

• CANACO • CLASIFICACIÓN • EQUIPAMIENTO COLECTIVO • INVENTARIO TRIBAL

Les «événements» qui se sont déroulés en 1988 en Nouvelle-Calédonie ont souligné, une nouvelle fois, les revendications des Kanak pour leur indépendance politique. La succession des statuts du territoire témoigne de la difficulté à trouver des solutions capables de satisfaire les différentes composantes de la population vivant dans l'archipel. Au travers de ces débats, la société kanak apparaît souvent comme une classe sociale homogène sur le plan culturel, économique et politique. Pourtant, ethnologues et linguistes ont depuis longtemps souligné l'extrême diversité des communautés mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie, et en particulier la diversité de leurs conditions de vie.

Dès 1982, le Service de la Statistique du territoire a réalisé, en collaboration avec l'ORSTOM, une typologie socio-démographique des tribus de la Grande Terre, basée sur le Recensement Général de la population de 1976 et sur des enquêtes de terrain rassemblées en 1980 dans un fichier des tribus de la Grande-Terre (Coulon, 1982). Les inventaires tribaux publiés en 1984 et en 1989 par l'Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques (ITSEE) confirment l'intérêt des acteurs du développement pour une connaissance encore plus

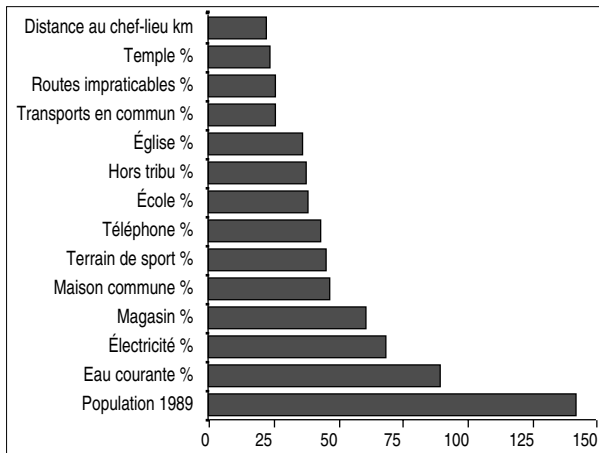
approfondie des tribus. Pour chacune des 337 tribus recensées, on y trouve de nombreuses informations, relatives aux 48 000 personnes résidant en tribu (structure par sexes et âges, activités, scolarisation), aux ménages (confort ménager), aux équipements collectifs (communication, réseaux, équipement scolaire, socio-culturel, commercial et religieux), aux productions agricoles et à leur commercialisation.

Les données fournies par ces inventaires sont assez sommaires, mais leur exhaustivité sur le plan géographique leur confère un grand intérêt pour évaluer les disparités des tribus sur le plan socio-économique et sur celui des conditions de vie. De plus, l'inventaire de 1989 a bénéficié d'un climat social plus serein qu'en 1984, garantissant une meilleure collecte des données. On peut donc regretter que la *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés* (CNIL) ait interdit la diffusion des statistiques socio-démographiques sur des entités administratives inférieures à 180 personnes. Comme 253 tribus figurent en-dessous de ce seuil, on peut s'interroger sur le bien-fondé de cette limitation drastique des moyens d'investigation des chercheurs en quête d'une meilleure connaissance des tribus mélanésiennes.

La seule information de l'Inventaire Tribal de 1989 réellement utilisable concerne les équipements collectifs qui échappent aux

* Laboratoire «Analyses et Synthèses Régionales», ORSTOM, Nouméa.

** ORSTOM, Maison de la Géographie de Montpellier.



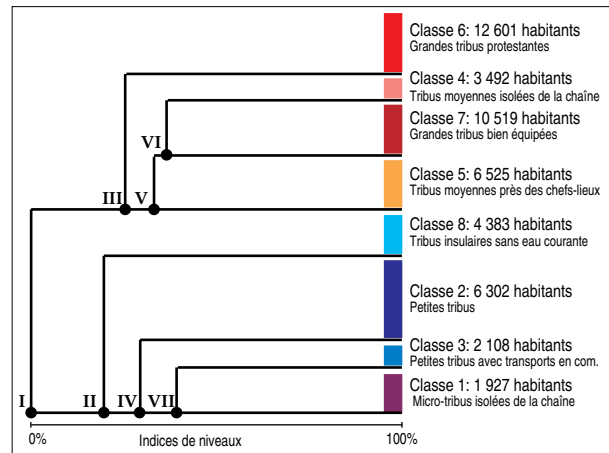
1. Les équipements collectifs en Nouvelle-Calédonie: profil moyen des tribus

contraintes imposées par la CNIL. Le profil moyen des tribus (fig. 1) mesuré sur un ensemble d'équipements montre que certains sont plus fréquents que d'autres. Si deux tribus sur trois sont dotées de l'eau courante, de l'électricité et d'un magasin, la proportion tombe à une sur deux pour la maison commune, le terrain de sport, le téléphone, l'école, et l'église; enfin, une tribu sur quatre seulement dispose d'une desserte par transport en commun ou d'un temple. Cette information est complétée par la distance au chef-lieu (25 kilomètres en moyenne), la qualité des routes (impraticables une partie de l'année dans une tribu sur quatre), la population résidente (142 habitants en moyenne), ainsi que la proportion de la population tribale vivant dans une autre commune (près de 37% en moyenne).

Cette variabilité des équipements recouvre d'importantes différences entre les tribus que la classification ascendante hiérarchique distingue en 8 classes (fig. 2). Au premier niveau de la hiérarchie (niveau I), la taille des tribus, mesurée en nombre d'habitants, exerce la plus forte discrimination en deux classes: d'une part 167 petites tribus (en majorité de moins de 70 habitants), et souvent éloignées du chef-lieu, présentent un équipement général rudimentaire dans lequel école, terrain de sport, maison commune et téléphone font défaut. Les 170 autres tribus sont plus peuplées (jusqu'à 955 habitants à Saint-Louis sur la commune de Mont-Dore) et bénéficient d'un meilleur équipement.

Le groupe des petites tribus donne naissance à 4 classes dont les trois premières traduisent un gradient d'équipement.

- La classe 1 (fig. 3) comprend les 36 *micro-tribus isolées de la chaîne* montagneuse de la Grande Terre, entièrement dépourvues.
- Les 71 *petites tribus* formant la seconde classe (fig. 4) sont à peine mieux loties que les précédentes. Malgré un éloignement des chefs-lieux supérieur de 10 kilomètres en moyenne



2. Arbre de classification des tribus selon leurs équipements collectifs

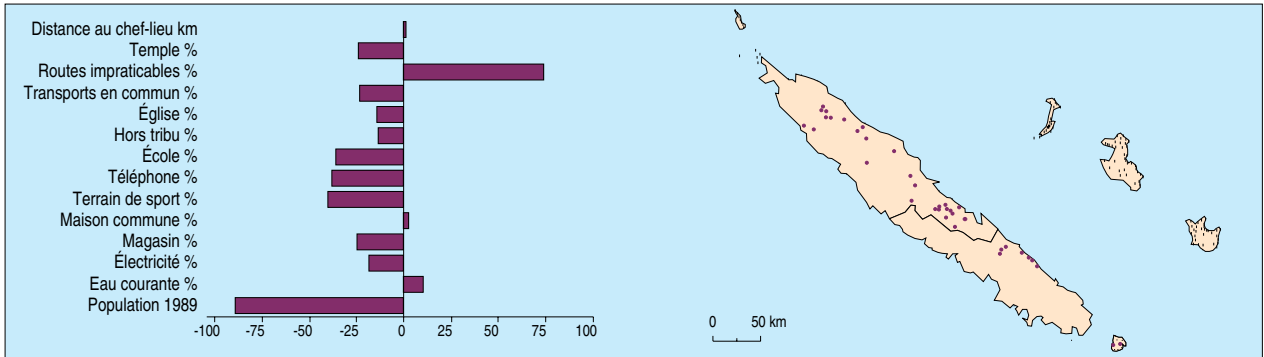
Les tribus les moins bien équipées sont en bleu, les mieux équipées en orange ou rouge; ces couleurs sont les mêmes que sur les cartes.

par rapport au profil moyen, elles apparaissent moins isolées, car elles bénéficient d'une meilleure infrastructure routière. Principalement localisées dans la Province Nord, et sur les îles de Maré, des Pins et Belep, ces tribus s'agrègent parfois en de petits groupes autour d'un centre (comme à Ouégoa dans la Province Nord) ou, plus souvent, s'égrènent en «chapelets» le long des routes côtières.

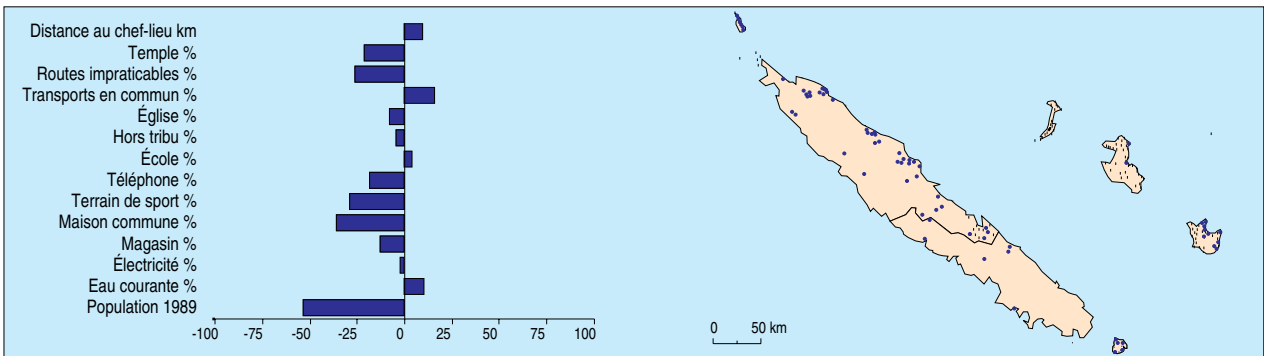
- Les 24 *petites tribus* de la classe 3 (fig. 5) sont dans une situation semblable à celles de la seconde classe, tout en *disposant de transports en commun*. On les trouve essentiellement dans la Province Nord. A Pouébo et Hienghène, elles complètent les «chapelets» côtiers observés précédemment. Par contre, à Houailou, les districts de vallée Boreare, Haut-Nindien et Bas-Nindien sont désenclavés par des autobus parcourant les 50 kilomètres séparant la tribu de Nérin du chef-lieu.

Le groupe des 170 tribus à forte population et mieux équipées que les précédentes se segmente en 4 classes.

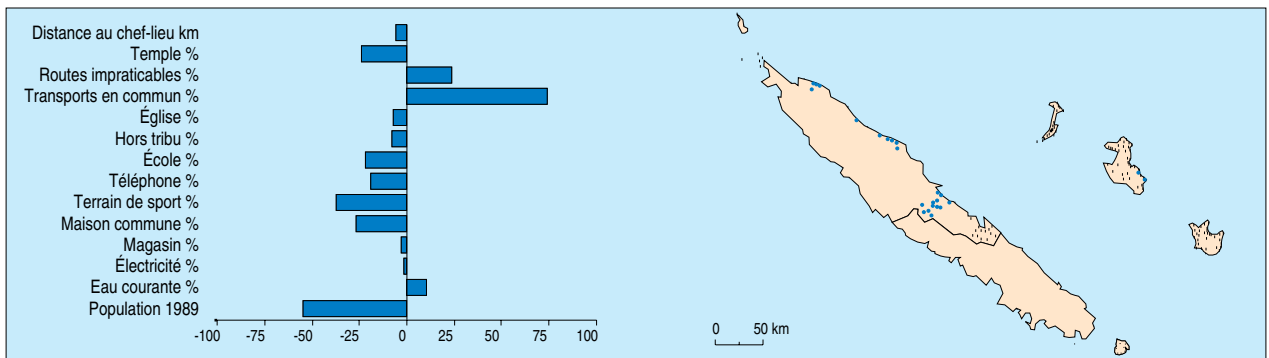
- Les classes 4 et 5 ont en commun une taille proche de la moyenne (150 habitants environ). Elles se différencient par leur accessibilité et leur proximité des chefs-lieux. Les 22 *tribus moyennes isolées de la chaîne* (classe 4, fig. 6) disposent d'un bon niveau d'équipement conformément à leur poids démographique: école, maison commune, terrain de sport, téléphone, magasin et eau courante; mais elles souffrent d'une déficience des réseaux électrique et routier. Les *tribus moyennes proches des chefs-lieux* (classe 5, fig. 7), au nombre de 45, ne disposent pas d'un équipement proportionné au nombre de leurs habitants: école et magasin y font défaut. Cette lacune s'explique par la proximité des bourgs de la côte ouest et des petits centres ruraux de la côte est qui desservent ces tribus, y limitant ainsi l'implantation d'autres équipements.



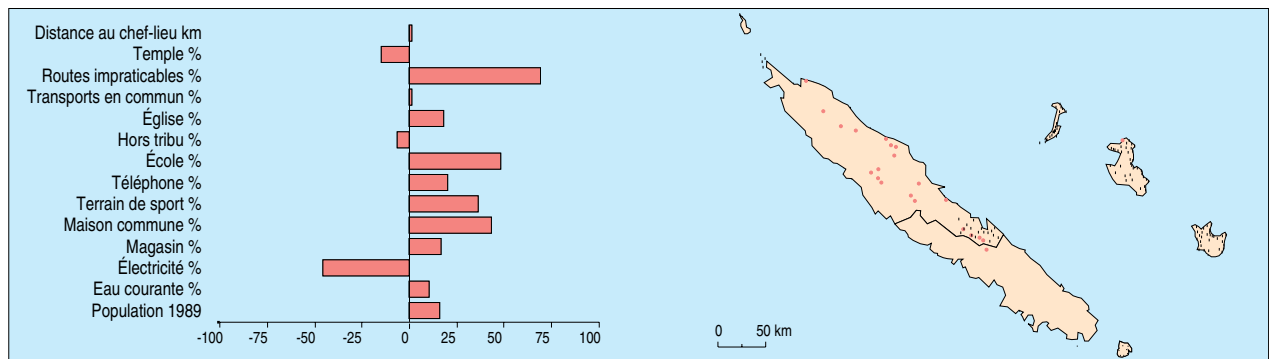
3. *Micro-tribus isolées de la chaîne: déviation par rapport au profil moyen et localisation (classe 1)*



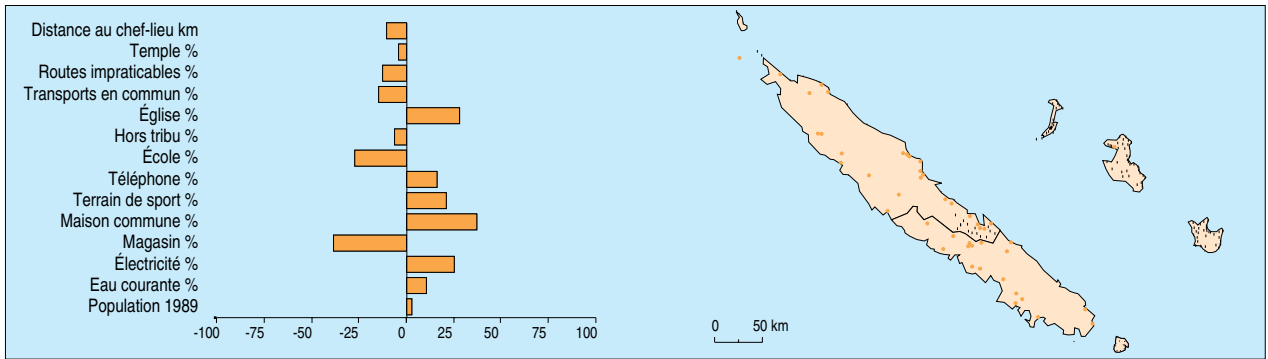
4. *Petites tribus: déviation par rapport au profil moyen et localisation (classe 2)*



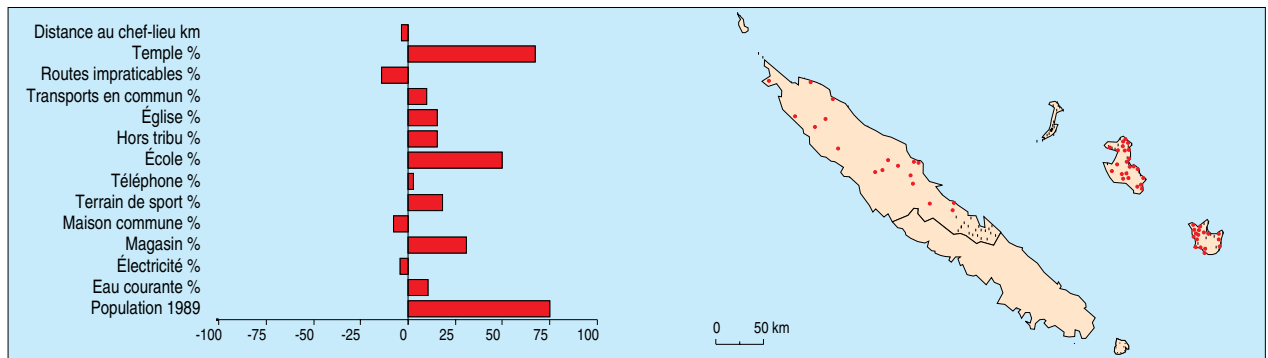
5. *Petites tribus disposant de transports en commun: déviation par rapport au profil moyen et localisation (classe 3)*



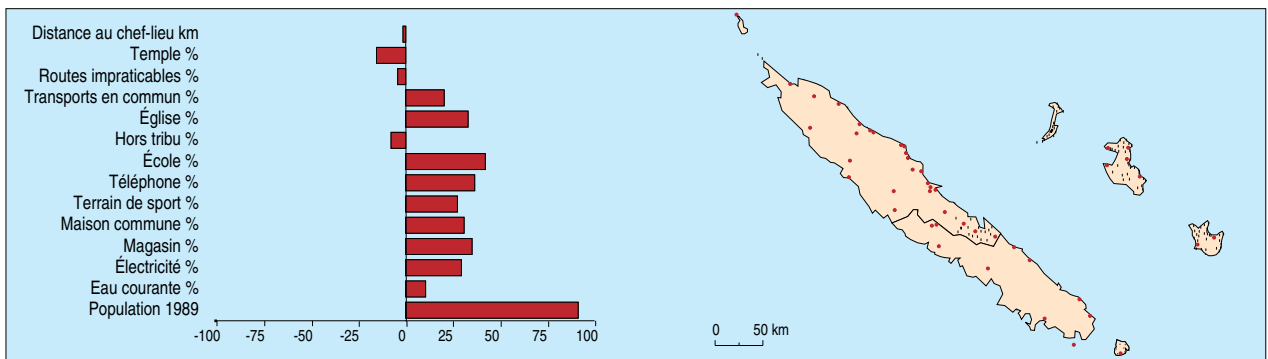
6. *Tribus moyennes isolées de la chaîne: déviation par rapport au profil moyen et localisation (classe 4)*



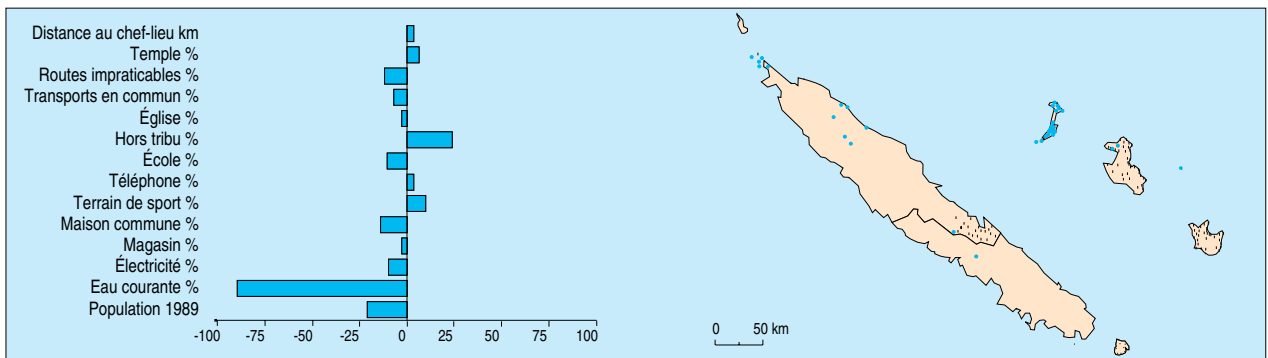
7. Tribus moyennes proches des chefs-lieux: déviation par rapport au profil moyen et localisation (classe 5)



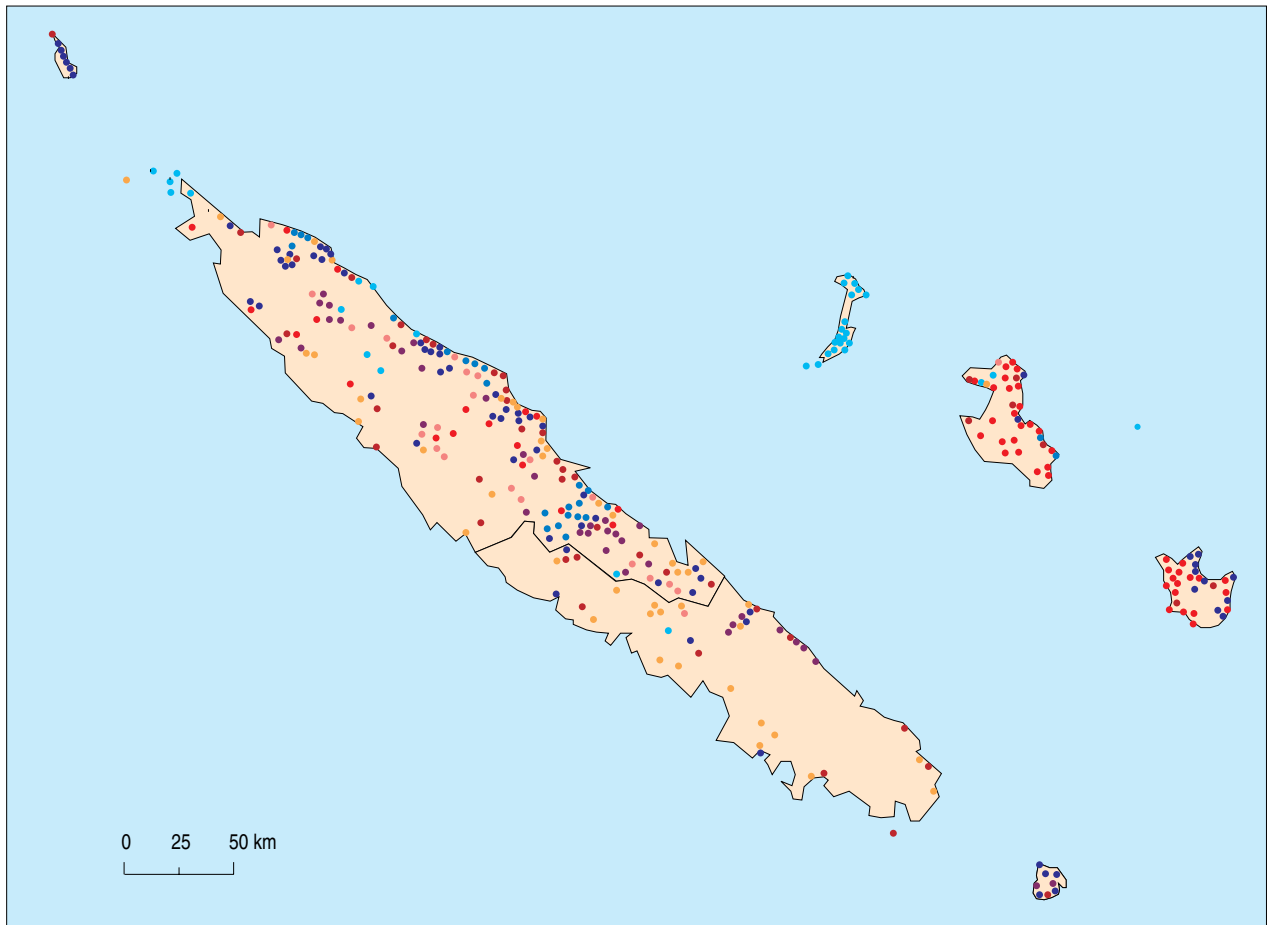
8. Grandes tribus protestantes: déviation par rapport au profil moyen et localisation (classe 6)



9. Grandes tribus bien équipées: déviation par rapport au profil moyen et localisation (classe 7)



10. Tribus insulaires privées d'adduction d'eau courante: déviation par rapport au profil moyen et localisation (classe 8)



11. Équipements collectifs des tribus des provinces de Nouvelle-Calédonie

- Les classes 6 et 7 sont les plus peuplées, avec en moyenne 230 habitants, et fréquemment plus de 300. Les 58 *grandes tribus protestantes* (fig. 8), qui sont dotées d'un temple, apparaissent moins bien équipées que leur poids démographique ne le laisserait penser: leur profil souligne la rareté de la maison commune (dont certaines des fonctions s'exercent peut-être au sein même de la communauté religieuse), des connexions aux réseaux téléphonique et électrique, et la fréquence des migrations vers d'autres communes (en moyenne, 50% de la population de ces tribus n'y réside pas). Sur le plan géographique, ces *grandes tribus protestantes* sont concentrées à Lifou (22 tribus) et Maré (17); on en trouve aussi 18 dans la Province Nord. Enfin, les 45 *grandes tribus bien équipées*, à dominante catholique sont en général proches des principaux axes routiers (fig. 9). Elles retiennent plutôt mieux leurs habitants que les *grandes tribus protestantes*. D'une façon générale, leur poids démographique et leur bon niveau d'équipement pourraient constituer de solides points d'appui pour promouvoir des projets de développement en milieu rural mélanésien.

- Les 36 tribus de la classe 8 n'entrent pas directement dans la hiérarchie des niveaux d'équipement. Il s'agit majoritairement

de tribus *insulaires* aux caractéristiques proches de la moyenne, mais *privées d'adduction d'eau courante*. Elles sont concentrées à Ouvéa, et disséminées sur les petites îles proches de Poum, au nord de la Grande Terre (fig. 10).

En reportant sur une seule carte la répartition des huit classes, il devient possible d'apprécier la différenciation spatiale de l'équipement des tribus (fig. 11).

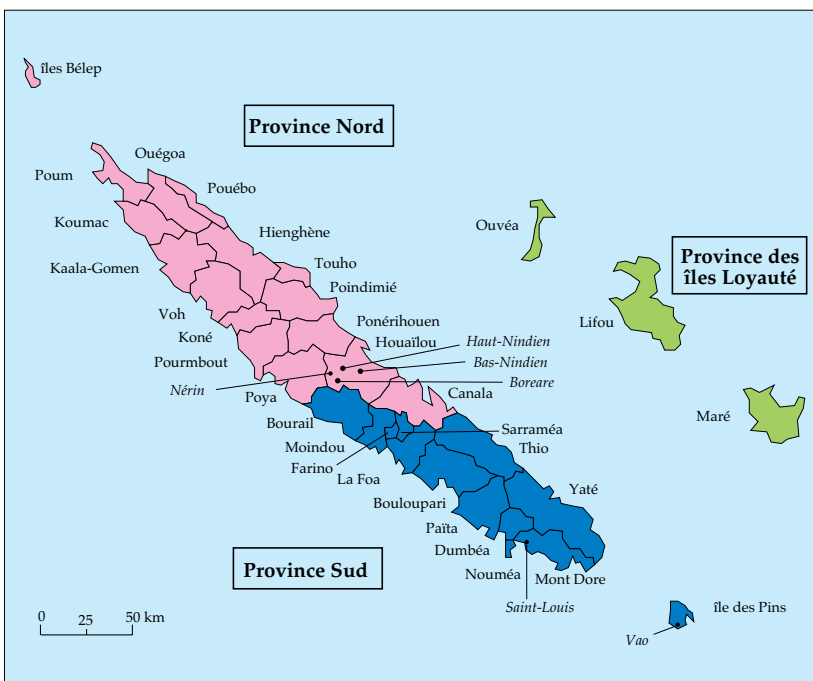
Les îles Loyauté apparaissent à la fois homogènes pour chacune d'elles et hétérogènes entre elles. Les tribus de Lifou appartiennent en majorité aux classes 6 et 7: leur équipement est donc d'un niveau global relativement bon. C'est aussi le cas de Maré, avec néanmoins un tiers des tribus, situées à l'est, figurant dans la classe 2, *petites tribus*, et dotées d'un équipement médiocre. Enfin, l'homogénéité d'Ouvéa s'explique par l'absence généralisée d'adduction d'eau courante.

En contrepoint, la Province Nord montre une extrême variété de situations. Les tribus situées dans la chaîne montagneuse et dans les îles septentrionales sont de dimensions réduites et relèvent des classes 1, 2, 3 et 8. Autant dire que leur équipement est très rudimentaire. Dans la partie ouest, à proximité

des chefs-lieux (classe 5), la situation semble meilleure, sans pour autant atteindre un niveau exceptionnel. Enfin, sur la côte est, on note un fort contraste entre les tribus de la commune de Poindimié, généralement favorisées, et les autres tribus moins bien loties, même lorsqu'elles sont localisées sur le littoral; cependant, les tribus proches des chefs-lieux améliorent ce mauvais environnement. Ces différences s'expliquent sans doute par le cumul de fonctions administratives de Poindimié (chef-lieu de subdivision administrative Est à partir de 1969, puis capitale de la région Est du «statut Pons»).

La Province Sud présente trois cas de figure fortement contrastés. Les tribus situées dans la partie ouest et sud, appartiennent en majorité à la classe 5. Il s'agit de la prolongation vers le sud de la répartition observée dans la Province Nord. A l'est, les *micro-tribus* de la commune de Thio n'ont qu'un équipement très réduit. Enfin, au sud, sur l'île des Pins, seule Vao, tribu chef-lieu, se distingue.

Au travers de l'analyse de l'équipement collectif des tribus kanak d'après l'Inventaire Tribal de 1989, la différenciation de l'espace mélanésien apparaît fortement structurée. Alors que l'on présupposait l'homogénéité des tribus, l'inégalité de leur équipement transparaît clairement. Pour autant, il ne faut pas en conclure que chaque tribu représente un cas d'espèce; bien au contraire, les cartes montrent des regroupements, des concentrations, des «chapelets», des oppositions qui rappellent certains des chorèmes composant le modèle de la Nouvelle-Calédonie publié par Mappemonde en 1985. Sur un autre plan, l'analyse d'une partie des données de l'Inventaire Tribal rappelle tout l'intérêt de travailler au niveau géographique de la tribu, avec une information agrégée de manière extrêmement pertinente pour l'évaluation du territoire néo-calédonien. C'est en raison de l'impossibilité de disposer de données substantielles sur les tribus que les recherches en cours dans le cadre du Laboratoire Analyses et Synthèses Régionales de l'ORSTOM à Nouméa, portant sur l'actualisation des thèmes économiques et sociaux de l'atlas publié en 1981, s'appuient aujourd'hui encore sur des statistiques communales. Le chercheur le regrette, le décideur le déplore, et cela fait sans doute défaut aux pouvoirs publics; l'évaluation de la politique inaugurée par les Accords de Matignon passe en partie par l'élaboration d'une statistique générale des tribus néo-calédoniennes, que préfigure de manière très partielle l'Inventaire Tribal.



12. Provinces et communes de Nouvelle-Calédonie

En italique: autres noms de lieux cités dans le texte.

Le tableau de données, composé de 337 lignes (les tribus) et de 14 variables (les équipements) a été entièrement traité sur Macintosh II CX. Les logiciels suivants ont été utilisés: DataDesk 3.0 pour la gestion des données et les traitements statistiques élémentaires, ADDAD Mac pour la classification ascendante hiérarchique, Canvas 2.1 et Cartographie-2D pour les cartes et Adobe Illustrator 3.0 pour la finition des documents graphiques.

Références bibliographiques

- ARRÉGHINI L., 1990, *Répartition des ethnies en Nouvelle-Calédonie: vers une «déseuropéanisation»?*, Nouméa, ORSTOM, non publié, 29 p.
- BENSA A., 1990, *La Nouvelle-Calédonie, un paradis dans la tourmente*, Paris, Gallimard, Coll. Découvertes, 192 p.
- CHRISTNACHT A., 1990, *La Nouvelle-Calédonie*, Paris, La Documentation Française, Coll. Notes et Études Documentaires, n° 4839, 151 p.
- COULON L., 1982, *Une typologie socio-économique des tribus de la Grande-Terre*, Nouméa, ITSEE, Coll. Notes et documents, n° 18, 90 p.
- ITSEE, 1990, *Inventaire tribal de 1989*, Nouméa, ITSEE, Coll. Notes et documents; n° 52, Province des îles Loyauté, 133 p.; n° 53, Province Nord, 294 p.; n° 54, Province Sud, 117 p.
- KOLHER J.M., 1981, «Religions», *Atlas de Nouvelle-Calédonie et dépendances*, Nouméa, ORSTOM, planche 27, 3 p.
- SODTER F., 1991, *Classement des tribus de Houailou selon les agrégats du recensement de 1989 et divers autres critères*, Nouméa, non publié.
- FRIMIGACCI D., 1977, *Tribus, réserves et clans de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, D.E.C., Coll. Éveil, 66 p.